

Halte aux massacres en Syrie, au Yémen et en Irak.

Exigeons de nos dirigeants une initiative française et européenne à l'ONU.

Il n'y aura de solution définitive à la tragédie syrienne que politique et diplomatique.

Or la résolution 2254 adoptée par le Conseil de Sécurité de l'ONU en décembre 2015 prévoyait des négociations impliquant tous les acteurs concernés accompagnées d'un processus politique qui devait conduire à un cessez-le-feu et à une transition démocratique pour la Syrie...

Les processus révolutionnaires de 2011 en Syrie et au Yémen ne réclamaient que deux choses : liberté et démocratie. Il faut permettre aux peuples engagés dans ce processus de trouver la solution politique au conflit. L'ONU doit reconnaître leur légitimité à négocier entre eux leur propre avenir.

Rien ne peut exonérer le Conseil de Sécurité des Nations Unies de mettre en œuvre ces solutions politiques afin de mettre en place une réelle démocratie qui permette l'existence de la pluralité des idées et respectueuse des différentes composantes de la société syrienne dont le peuple Kurde.

La France a une part de responsabilité dans le chaos dans lequel se trouve cette région, notamment par ses ventes d'armes. Il lui appartient d'agir :

- en mobilisant l'Union Européenne pour l'application de la résolution 2254,
- en intervenant avec l'Union Européenne pour empêcher que le gouvernement turc en profite pour écraser le peuple kurde dont le respect des droits est au cœur d'une solution pour la paix au Moyen-Orient.

Les mêmes solutions doivent prévaloir en Irak et au Yémen.

Nous condamnons avec force les massacres et nous dénonçons les responsabilités de tous ceux qui ont contribué par leurs guerres à mettre le Moyen-Orient à feu et à sang.

Notre solidarité va vers toutes les victimes de ces guerres et aux réfugiés pour lesquels nous demandons que l'Europe et la France les accueillent tous avec humanité, conformément au droit international humanitaire.

Face à cette tragédie humaine qui se déroule sous nos yeux, nous vous invitons :

- à **signer la pétition** adressée au Président de la République, ainsi qu'aux députés européens ;
- à **participer aux rassemblements** chaque samedi de 15 h à 16 h sur le parvis du centre Coty ;
- à participer à toutes actions de **solidarité envers les familles syriennes réfugiées**.

Premiers signataires (région havraise) : *Amnesty International (groupe du Havre) / le Mouvement de la Paix / Femmes solidaires (Le Havre) / Solidaires ! / le NPA / Ensemble ! / l'AHSETI / « On en a gros ! » / l'AFPS / RESF / l'UL CGT du Havre / le PCF / la LDH (section du Havre) / la FSU / l'ARAC / ...*